Vol. XXVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 4 Octobre 1899. No. 46.

ABONNEMENTS
Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :
1ère insertion, par ligne...... 12 cts
Chaque insertion subsequente 8 "
N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS
En ce qui concerne les annonces pour la France, on est prié de s'adresser à M. le Directeur de l'agence générale de publicité, Rue Dumont à Alfortville, près Paris, Seine, qui a seule le Monopole et la responsabilité exclusive des annonces.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

FETE DU R. P. LACOMBE

A L'OCCASION DE SES NOCES D'OR

Nous empruntons a "l'Ouest Canadien," en le résumant, le compte-rendu des fêtes qui viennent d'avoir lieu a Edmonton et à Saint-Albert à l'occasion des noces d'or sacerdotales du R. P. Lacombe. O. M. I.:

Les fêtes du Jubilé d'or du Rév. P. Lacombe, ont commencé par une séance à l'école catholique, qui eut un grand succès et dans la soirée par la présentation des adresses à sa Grandeur Mgr Langevin, en anglais, et en français, lues par MM. N. D. Beck et Geo Roy respectivement, d'une adresse au nom des catholiques, lue en fançais, par M. S. LaRue et une autre adresse lue par M. Lauder au nom des "Old Timers" au R. P. Lacombe. Etaient présents dans le choeur, Mgrs Grandin, Dontenville, R. P. Louis, supérieur des Trappistes du Manitoba, R. P. Varlooz, de Brandon, les RR. PP. Leduc, Lemarchand, Jan, le héros de la fête le R. P. Lacombe.

Sa Grandeur fit une réponse des plus éloquentes. Parlant des travaux du missionnaire dans les temps reculés, il refit une histoire du Nord-Ouest au point de vue religieux. Puis pas-ant à un autre ordre d'idées, aux Canadiens-français d'Edmonton, il adressa cette belle exhortation: "Restez français, de cœur, de pensée, parlez votre belle langue française, conservez précieusement cette portion de notre héritage à nous légué par nos pères. Nous sommes un peuple qui a une mission à remplir sur ce continent, nous avons des traditions de foi, de langue, conservons-les et pour les conserver il faut marcher avec notre clergé la main dans la main. Après quelque mots en anglais, le R. P. Lacombe le Héros du jour, prit la parole d'une voix émue; il remercia les organisateurs de la fête et tous ceux qui s'étaient réunis pour fêter son jubilé. Près de 50 ans auparavant il était venu à Edmonton, alors appelé Fort Auguste ou fort des Prairies, c'est ici que devaient commencer les fêtes de son jubilé. Il remercia sa Grandeur de ses bonnes paroles trop flatteuses à son adresse; il n'avait certainement pas tous les mérites, toutes les qualités qu'on lui attribuait. Le vénérable jubilaire rappela ensuite en quelques mots, quelques faits de l'histoire du pays où il avait pu rendre quelque service aux gouvernants du jour, surtout lors de la rébellion en 1885, alors qu'il avait obtenu de Crowfoot, le chef Pied Noir un télégramme de loyauté au gouvernement canadiens dont la lecture en Chambre par le premier ministre Sir John avait soulevé les applaudissements de toute la députation. Il était un "Old Timer" et était content de les voir si bien représentés ce soir.

La Bénédiction du T. S. Sacrement fut ensuite chantée par Mgr Langevin. Le chœur contribua beaucoup à l'éclat de cette cérémonie.

Après l'office une réception eut lieu à la mission, à laquelle assistaient un grand nombre de citoyens et de dames.

DIMANCHE, 24 SEPTEMBRE

Les cérémonies de la Bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église catholique ont été faites devant un concours nombreux de fidèles et de citoyens. Après la bénédiction, Mgr Langevin félicita les catholiques d'Edmonton de leur générosité et de leur esprit de foi en élevant pour le culte de Dieu un temple si magnifique.

La messe Pontificale fut ensuite chantée par Mgr Dontenville, en grande pompe.

Après la messe, Mgr Dontenville prit la parole, fit un tableau magnifique de l'avenir reservé au Nord-Ouest, dont les plaines si fertiles, attirent l'attention universelle

Après la messe, le diner fut servi dans la grande salle de l'école aux distingués visiteurs et à un certain nombre d'invités composé des officiers des Sociétés St-Jean-Baptiste et C. M. B. A. du chœur de chant, des comités de réception et d'adresses.

Leurs Grandeurs et les Révérends visiteurs partirent pour St Albert où ils arrivèrent vers 5 heures p. m.

A leur arrivée, les distingués visiteurs se rendirent immédiatement à l'Eglise où les attendait une foule nombreuse et où des adresses leur furent présentées en français, par M. Adolphe Perreault, et en anglais, par le Dr. Tierney.

En réponse, Sa Grandeur Mgr Langevin fit un éloquent et pressant appel aux catholiques de toutes les nationalités de s'unir, de marcher avec le clergé, pour obtenir la pleine jouissance de nos droits constitutionnels, si outrageusement violés par nos gouvernants, nos écoles et notre langue française L'éducation de l'enfant est la base de l'avenir car les enfants d'aujourd'hui seront les hommes de demain. Il faut donc veiller à l'éducation de nos enfants. Tel est le thème de l'éloquente protestation du distingué prélat.

LUNDI, 25 SEPTEMBRE

La messe solennelle du jubilé, commença à 9 hrs précises dans la cathédrale de St. Albert, au milieu d'un concours nombreux de fidèles.

Le sermon de circonstance fut donné par Mgr Langevin sur le rôle du prêtre.

Disons simplement que l'on n'est pas plus éloquent que l'a été Sa Grandeur. "A l'ite missa est" Mgr Langevin pria le R. P. Lacombe de bénir la population, ajoutant que lui et ses quatre confrères dans l'épiscopat unirent leur bénédictions aux siennes. Ce qui fut fait et impressonna vivement la foule. Un "Te Deum" solennel fut chanté par le chœur.

Après la messe eut lieu la présentation des adresses au R. P. Lacombe au nom des catholiques, en français par M. A. C. Hébert, en anglais par M. H. Hope, en cri par le R. P. Cunningham et au nom des métis du Manitoba par le R. P. Baudin.

Mgr Grandin prit la parole pour ajouter un tribut d'hommages à son vieux missionnaire le R. Lacombe. Sa Grandeur était vivement émue.

Le P. Lacombe vint ensuite et dans un de ses entretiens familiers il remercia la population de ses marques de sympathie reçues de toutes parts. Il remercia son évêque métropolitain, et Mgr. Dontenville, d'être venus si loin pour honorer le vieux missionnaire qui s'enorguellissait d'être leur fils.

Un banquet eut lieu dans la grande salle du nouveau collège sous la présidence d'honneur de Mgr Langevin et de Mgr Grandin.

Après le dîner Mgr Grandin remercia les dames de leur magnifique dîner et des discours se firent.

Dans la soirée eut lieu chez les Révdes Sœurs une séances dramatique et musicale qui eut le plus vif succès.

SUR LE BORD DU LAC

Sous une forme humoristique, le "Voyageur" donne ici des renseignements très véridiques sur les avantages de la région de Qu'Appelle. Nous sommes heureux de faire accueil à cette correspondance:

Vous ne me connaissez pas et moi je vous connais, ce qui me donne l'assurance de votre indulgence.

Je ne serai pas long; allumez votre pipe et lisez.

Vous avez peut-être vu les Montagnes Rocheuses, les glaciers de la Suisse, les paysages du Rhin et vous n'avez pas vu "Qu'Appelle!!" La vallée de Qu'Appelle! les lacs de Qu'Appelle! D'abord pourquoi ce nom de Qu'Appelle si ce n'est parceque c'est un lieu qui appelle les gens à venir s'y reposer, à admirer les beautés de la nature, qui peuvent avoir ailleurs des rivales, mais qui n'ont pas de supérieures.

Qu'ils sont beaux ces lacs ou mieux ces miroirs placés au fond de la vallée et réflétant à nos yeux étonnés toutes les merveilles des collines environnantes! Avec cela, de l'air pur, de l'espace, un ciel sans nuage, un soleil qui vous réchauffe sans vous brûler, une nuit qui vous rafraichit sans vous geler.

Ajoutez à cela des poissons à casser toutes les lignes de Saint-Boniface, des canards de toutes les couleurs, des outardes de tous les cris, des grues au long bec emmanchés d'un long col qui vous tournoient audessus de la tête; des faisans de prairie à jeter dans la stupéfaction pourtant des chasseurs du métier, dont l'imagination a déjà remporté tant de succès fabuleux.

Et puis du grain à faire effondrer les greniers, des légumes à défoncer les caves, des vaches qui donnent de la crème en guise de lait, des chevaux qui dévorent l'espace sur ces chemins où il n'y a ni pente, ni mottes, ni boue, ni roches et ce qui est le plus étonnant, ni poussière.

Qu'Appelle! qui ne t'a pas vu ne comprendra jamais tes charmes!! Et dire qu'il y a de belles sections de terre à vendre à trois piastres l'acre, tout près d'ici. Il y a une église, un couvent, où l'on instruit les petits garçons et les filles au milieu de la plus grande tranquillité. Il y a quatre soeurs, dont deux sont d'origine anglaise. Canadiens-français! ouvrez les yeux! et voyez ces belles terres du Manitoba et du Nord-Ouest.

VOYAGEUR

COUVENT

Le couvent de Qu'Appelle, sous la direction des Révérendes Soeurs de Notre Dame des Missions, a ouvert ses cours.
Elles sont quatre soeurs: deux Françaises et deux Irlandaises.

TERMES

Pension et enseignement $ 6.00 par mois. Lit et fourniture, 25c par mois. Dessin, peinture $ 2.00 par mois. Piano, harmonium $ 2.00 par mois.

Beau site, climat très sain, prix extrêmement bas. Quelle belle occasion pour nos canadiens de l'Ouest de faire instruire leurs enfants et de procurer aux plus jeunes l'avantage d'une bonne préparation à leur première communion.

Nouvelles de la Province de Quebec

MONTRÉAL

M. Gustave R. Fabre, frère de feu l'archevêque Fabre, est mort jeudi âgé de 57 ans, à sa résidence rue St-André, après une maladie de plusieurs mois.

—Il est tout probable que M. Préfontaine sera de nouveau candidat à la mairie, cette année.

NICOLET

Vient de décéder à Ste. Monique, Dame Zoé Lemire, épouse de M. Isaïe Beauchemin, cultivateur.

Madame Beauchemin a succombé à la suite de la fièvre typhoïde, dont elle est la quatrième victime de cette famille. Depuis un mois et demi. M. Beauchemin a eu la douleur de perdre, successivement, 2 filles, âgées respectivement de 18 et 20 ans, un fils de 25 ans, puis sa digne épouse, qui était âgé de 60 ans.

Pour une famille éprouvée, voilà une famille éprouvée.

—Bécancourt.—M. David Mayrand, notre maire, vient de nous quitter pour un voyage d'exploration au Manitoba.

—Il nous fait plaisir d'annoncer que notre nouvel organiste est M. Eloi Verret, marchand de notre village

—Delle Annette Blondin, fille de notre distingué régistrateur, vient d'unir sa destinée à M. J. Jutras, dentiste des Trois-Rivières.

—Dans la nuit de vendredi à samedi dernier, notre bureau de poste faillit devenir le champ d'exploration des voleurs. L'arrivée, en ce moment, du courrier de St Pierre, fit manquer l'assaut.

—Notre village commence à apprécier le gaz acétylène: plusieurs de nos maisons en sont pourvues.

BEAUHARNOIS

Valleyfield—Un journal est sur le point de faire son apparition ici. Plusieur hommes d'affaires influents se sont réunis, ces jours passés et ont souscrit, dit-on, le

montant nécessaire à l'achat d'un matériel d'imprimerie qui, soit dit en passant, est au grand complet. Nous aurons alors dans cette branche un journal qui est déjà libéral et le nouveau qui sera libéral-conservateur.

—Ces jours derniers, M. Alexandre Boyer, gérant de la banque Molson, de Valleyfield, conduisait à l'autel, au Côteau du Lac, Melle A. Gracia Lévesque, de Montréal, l'heureux couple est parti pour voyage. Un joli cadeau fut présenté aux mariés par leurs nombreux amis, comme témoignage d'estime.

TÉMISCOUATA

Saint-Honoré—Un incendie a totalement détruit la grange de M. Jos. Pepin, de St. Ephrem, ainsi que foin, grains et deux magnifiques voitures. Le feu a été allumé par le jeune fils de M. Pepin, âgé de 7 à 8 ans, qui fumait, et dont une étincelle est tombée sur le foin. Les dommages sont d'environ $1000.00, et il n'y a pas d'assurance.

ROUVILLE

Mardi dernier, tout Marieville était en fête. Ce jour-là, deux bons vieux et braves citoyens du village, avaient le bonheur de venir de nouveau dans la veille église, renouveler les voeux qui les unissait il y a 50 ans. Dans cette journée mémorable, pour eux, ainsi que pour leurs proches et leurs amis, ces vénérables vieillards ont vu devant eux leurs nombreux enfants et amis, lesquels leur ont fait une magnifique démonstration.

SAINT-HYACINTHE

Le train de l'Intercolonial, dû ici à 8 55 heures, arrivait à la station, lorsqu'une aiguille la laissa entrer sur la voie d'évitement, qui était occupée par 10 chars, la plupart chargés de matériaux pour la construction de la gare. La pluie du matin avait empêché la foule de spectateurs de se réunir autour des travaux de construction : autrement, nous aurions à enregistrer le plus terrible accident qui ait eu lieu à St. Hyacinthe.

—Le convoi de l'Intercolonial se composait de trois chars à passagers et deux chars à bagages. Il était sous la direction du conducteur A Bouchard. En prenant la voie d'évitement, le train, qui allait à une vitesse assez modérée atteignit les chars de matériaux, et en moins d'une minute, le temps de renverser la machine, les chars étaient entrés les uns dans les autres et jetées sur la plateforme, à 40 pieds de la gare; 150 à 200 personnes se trouvaient réunies pour l'arrivée de l'express du matin. En voyant le train prendre la voie d'évitement, ce fut un sauve-qui-peut général.

—Un jeune Eugène Dufresne, qui venait d'arriver à la gare, fut pris entre deux chars, renversé sur la lisse, et les roues des chars suivants lui passèrent sur le corps. La mort a dû être instantanée.

—L'hon. Marchand et 15 ou 16 passagers étaient à bord du train de l'Intercolonials, rendant à Drummondville, pour démonstration politique; 50 personnes de la ville attendaient à la gare pour prendre ce train.

Le Manitoba.

Mercredi, 4 Octobre 1899

COMMENT ET QUAND RECLAMER

Les catholiques doivent constamment viser à mettre "à couvert et en sureté" les principes sacrés de l'éducation chrétienne.

Ils ne peuvent arriver à ce résultat qu'en réclamant sans cesse

S'ils ne réclamaient point, ou s'ils se bornaient à réclamer mollement, qui donc peut croire qu'on viendrait au devant d'eux, leur apporter, comme un don gracieux, d'abord leurs droits, et ensuite la garantie qu'on n'y touchera plus ?

Personne !

Ni hommes ni gouvernements ne se troubleraient de restaurer un état de choses auquel nous aurions l'air de dire un adieu résigné, quoiqu'en nous récriant un peu, mais pas trop haut, à seule fin de pouvoir prétendre plus tard que nous avons sauvé le principe par nos protestations platoniques.

Nul même ne s'y risquerait.

Les vieilles inimitiés veillent toujours ; elles tiennent à conserver le terrain acquis. Les préjugés, les passions, la lassitude même des esprits sont là : toutes choses auxquelles les gouvernements ne sont pas empressés d'aller se heurter.

Nous devons donc poursuivre nos revendications.

Mais quand ?

Au temps des élections surtout !

Et comment ?

Par notre vote !

Pourquoi ?

Parce que c'est le moment et le recours indiqués au peuple par le régime parlementaire pour faire connaître sa volonté, exercer son droit de contrôle sur les affaires publiques, faire valoir ses légitimes prétentions, manifester ses espérances

Dans la question scolaire, nous avons fait valoir à différentes reprises nos droits par voie de pétition, devant les tribunaux, devant les ministères et devant les pouvoirs législatifs. Nous y avons obtenu des succès incontestables et marqués. Il nous faut, maintenant et toujours, les soutenir aux bureaux de votation, lorsque nous y sommes appelés.

Parce que, encore un coup, c'est le moyen légitime, le plus paisible, constitutionnel, de manifester notre volonté, de poser nos revendications, d'enrégistrer notre protêt contre les violences dont nous avons été les victimes.

Pour le grand nombre des électeurs, c'est en quelque sorte la seule occasion qu'ils aient d'exprimer leurs vues et de peser sur les décisions des pouvoirs publics.

C'est un grand privilège qu'il faut exercer avec droiture et intelligence, avec le souci des responsabilités qu'il comporte.

Jusqu'à présent nous avons blâmé M. Greenway de sa politique d'oppression à notre égard.

Nous ne devons pas nous déjuger en allant voter pour lui ou ses candidats dans les élections qui se préparent.

Une telle conduite serait illogique, incohérente, marquerait de notre part des hésitations propres à décourager les vrais et vaillants amis que nous conservons dans les autres provinces.

Car enfin, M. Greenway n'a rien changé à la loi scolaire Non seulement, il n'y a rien changé, mais il nous a averti qu'il n'y changerait rien, et qu'il en exigerait l'application rigoureuse.

Il tient parole sur ce point, quand son attention est attirée sur une infraction.

Deux des écoles qui ont cru devoir se mettre sous l'opération de la loi se sont vu confisquer leurs octrois parce que le curé de la paroisse y avait passé quelques instants, confessant les enfants, dans l'une durant les heures de récréation, dans l'autre, durant les heures de classe, c'est vrai, mais en l'absence de tout enseignement, et durant un temps assez bref, que l'institutrice a d'ailleurs remis.

Voila qui indique les dispositions de M. Greenway. C'est la sanction de ses déclarations. M Greenway a été et reste l'homme des écoles publiques, l'homme qui a horreur des écoles catholiques

Nous avons été, nous, et nous devons rester les hommes de l'école catholique. Ce sont là nos dispositions.

A l'exemple de M Greenway, qui sanctionne ses déclarations par ses actes, donnons aussi une sanction à notre conduite passée et à nos idées par nos actes.

Nous pouvons le faire par un moyen fort simple, paisible, dénué de toute acrimonie, créé tout exprès pour cela par la constitution, en exerçant nos droits de franchise électorale, en marquant nos bulletins, à l'heure du vote, contre le gouvernement Greenway et contre ses candidats.

Si nous conseillons aux catholiques du Manitoba de voter contre M. Greenway et ses candidats, c'est que nous avons l'obligation de dire ce que nous voulons à cette élection.

La seule politique tangible sur laquelle notre jugement peut s'exercer, c'est celle de M. Greenway.

Or, cette politique de M. Greenway, nous devons la flétrir sans hésitation et sans équivoque.

C'est encore parce que notre verdict sera non seulement l'appréciation et la condamnation du passé, mais encore l'indication de notre attitude future. Ce sera la revendication en perspective de nos droits vis-à-vis tout gouvernement pouvant remplacer celui-ci.

C'est encore que nous avons l'obligation de rendre impossible toute confusion.

Si nous nous rangions du côté de M. Greenway dans cette élection, on ne manquerait pas de dire en certains quartiers que nous sommes contents du lot qu'il nous a départi.

C'est à tort qu'on parlerait ainsi; mais, nous le répétons, cela se dirait, à la grande joie de M. Greenway et de ses adeptes, qui pourraient en fin se croire définitivement victorieux de nos résistances et de nos aspirations

N'est-ce pas, catholiques du Manitoba, que ce serait clore une belle lutte par une bien pitoyable fin ?

ENTRE LE "FREE PRESS" ET LE "TELEGRAM"

Le "Free Press" s'évertue à faire passer le MANITOBA pour un organe de M. Hugh J. Macdonald.

Le "Telegram" lui repond avec raison que son assertion est tout simplement idiote et malhonnête.

En effet le MANITOBA n'est pas l'organe de M. Macdonald. Il a même pris le soin de déclarer à maintes reprises qu'il en était indépendant. Les questions dont nous voulons l'équitable règlement nous font l'obligation de nous tenir en état de faire valoir, demain comme hier et aujourd'hui, nos légitimes réclamations. Ce n'est pas de l'opportunisme: c'est une nécessité de notre situation ; c'est le corollaire logique de la sincérité avec laquelle nous avons toujours voulu le triomphe de la justice et de la constitution.

Tout en restant indépendant de M. Macdonald, nous l'avons defendu récemment parce que nous regardons comme non-fondées les accusations portées contre lui.

Nous lui avons rendu justice, nous préparant par là à lui demander avec plus d'autorité de nous rendre justice à nous-mêmes comme nous avons l'espoir qu'il le fera—et le "Telegram" avec lui—tous deux suivant en cela les plus belles traditions du parti conservateur.

Du reste, nous nous accordons parfaitement avec M. Macdonald et ses amis pour mettre un terme au règne de M. Greenway.

Lord Minto, gouverneur général du Canada, annonce qu'il visitera le Manitoba et le Nord-Ouest au commencement de l'été prochain.

M. L'ABBE CHERRIER

M. l'abbé Cherrier célèbre aujourd'hui ses noces d'argent sacerdotales. Hier soir à 7.30 un grand nombre de ses confrères du clergé se réunissaient à l'église de sa paroisse pour lui faire une démonstration religieuse. M. le curé Jolys, de Saint-Pierre, avait été chargé du sermon. Il s'est admirablement bien acquitté de sa tâche. Il nous a parlé du prêtre, du pasteur, de la sainteté et de la grandeur de leur mission avec une belle éloquence et une diction des plus pures. Il y a eu ensuite salut du Saint-Sacrement et présentation d'adresse et de cadeau : ciboire et calice de grand prix. L'adresse du clergé fut présentée par M. Giroux, curé de Sainte-Anne.

M. Cherrier a été très éloquent dans son discours de remerciment; il était visiblement très ému. M. le grand vicaire Dugas présenta à M l'abbé Cherrier, en termes très délicats, les hommages des paroissiens de Saint-Boniface, en même temps qu'une bourse, comme gage tangible de leur affection.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque remercia aussi en termes éloquents M. l'abbé Cherrier du dévouement et des sacrifices qu'il s'est imposés depuis qu'il est au Manitoba.

M. l'abbé Cherrier renouvela ses promesses de prêtre aux pieds de Sa Grandeur, qui le bénit.

Avant la cérémonie réligieuse, un somptueux goûter avait été servi au presbytère.

Ce matin, grand'messe à l'Immaculée Conception. M. l'abbé Cherrier officiait avec MM. Béliveau et Rousseau comme diacre et sous diacre. Mgr Langevin était au trône, ayant le Rév. M. Giroux, de Sainte-Anne, à sa gauche, et le R. P. Tourangeau, S. J., à sa droite. Sa Grandeur a prononcé le sermon et a parlé sur la mission divine du prêtre; Elle a fait voir à quel haut degré l'éminent curé de l'Immaculée Conception possède les nombreuses qualités requises chez le vrai prêtre.

Ce soir, à 7.30 hrs, réunion des paroissiens et des amis, dans l'église de l'Immaculée Conception, offrandes de nouvelles cloches et discours.

Le peu de temps dont nous disposons nous oblige d'être brefs. Nous donnerons plus de détails mercredi prochain et nous publierons le texte des adresses qui ont été présentées.

M. l'abbé Alphonse Avila Cherrier est né le 26 septembre 1849, à Laprairie, dans la province de Québec. Ses vieux parents, qui demeurent maintenant avec lui, et qu'il entoure de ses soins affectueux, sont M. Léon T. Cherrier et dame Lena F. Viau dit Lespérance. Il fréquenta d'abord les écoles primaires de Beauharnois, et fit ses études classiques et philosophiques au collège de Sainte-Thérèse, dans le comté de Terrebonne. Il est un gradué de l'Université Laval. Il exerça le professorat pendant plusieurs années sous le toit de son Alma Mater.

Ordonné prêtre le 30 aout 1874, par Monseigneur Fabre, il vint au Manitoba en 1878. Après avoir rempli les fonctions de curé d'office à la cathédrale de Saint-Boniface pendant trois ans, il accepta d'être le supérieur du collège de notre ville, où il fut tout à la fois directeur du séminaire et professeur. Au reste, dès son arrivée au pays, M. l'abbé Cherrier fut mêlé au mouvement intellectuel de la province. Il fut, en 1878, nommé membre du conseil universitaire et membre du Bureau d'Education. Ce qui lui a permis d'écrire avec autorité des lettres remarquables et remarquées sur la question scolaire, lettres dont les assertions n'ont jamais été contestées. C'est à lui que Monseigneur l'archevêque de Saint-Boniface a confié le poste d'inspecteur des écolas catholiques libres. Il a eu le bonheur d'aller s'agenouiller au pied du souverain Pontife, à Rome, en 1890. L'éminent curé de l'Immaculée Conception est doué d'une parole facile et éloquente, dans les deux langues. Comme curé, voici le témoignage que lui rendait à la fin du mois de novembre dernier une feuille anglaise et protestante de Winnipeg : "On peut vraiment dire de lui que, quelque soit le lieu où il se trouve et quoiqu'il fasse, soit à son presbytère ou chez quelques-uns de ses paroissiens; soit qu'il ait été appelé par quelque malade ou qu'il fasse sa visite pastorale; soit à l'autel, offrant le saint sacrifice de la messe ou dans la chaire, prêchant l'un de ses sermons éloquents et touchants; soit au milieu des congrégations dont il a doté sa paroisse ou à l'école; soit qu'il écoute avec attention ses paroissiens, l'un lui faisant part de ses anxiétés, l'autre lui demandant une parole de consolation, ou qu'il vaque à quelque autre fonction de son ministère, il est toujours et partout le bon pasteur pour ses ouailles."

De nouveau, nous présentons nos respectueux hommages à M. l'abbé Cherrier.



M. L'ABBE CHERRIER

Notes Diverses

Un journal de Winnipeg annonce que les Doukhobors vont mourrir de faim et de froid cet hiver si l'on ne vient à leur secours.

Quels colons profitables Maître Sifton a importés là! Il a été dépensé de fortes sommes pour les amener dans notre pays, et maintenant qu'il sont rendus ils ne sont pas capables de pourvoir à leur subsistance ; il va falloir les nourrir

L'incident le plus ridicule de toute la campagne dreyfusarde est au crédit du procureur général de la minuscule province de la Nouvelle Ecosse, qui réclame le boycottage de la France.

Encore un désastre maritime : Après une semaine d'inquiétude, les agents de la ligne Dominion ont reçu jeudi dernier une dépêche expliquant la cause du retard du steamer "Scotsman," mais les nouvelles, au lieu d'être rassurantes, annonçaient un désastre.

Le "Scotsman" a fait naufrage dans le détroit de Belle-Isle.

Le "Scotsman" a été construit à Belfast en 1895, par MM. Harland et Wolff. Il a 470 pieds de longeur et 49 pieds de largeur; son tirant d'eau est de 24 pieds. C'est un navire en fer à trois ponts, avec quatre mâts. Son tonnage brut est de 7,100 tonneaux et et son tonnage enregistré, de 4,623. Il y a eu onze pertes de vie dans le naufrage.

Les victimes se sont noyées en débarquant du steamer naufragé.

L'amiral Dewey, le vainqueur de la flotille de Montejo à Manille, vient d'être reçu avec force démonstrations par les Etats-Unis

POLITIQUE "D'AFFAIRES"

Sous ce titre, le "Pionnier," de Sherbrooke, publie l'excellent article suivant. En le donnant en entier, nous devons cependant faire nos réserves sur les passages où l'auteur parle des prérogatives que M. Greenway nous aurait restaurées. Les quelques ménagements apportés à l'application de la loi en certains cas, sont trop limités, trop précaires et soumis à des conditions trop pénibles pour être appréciés avec autant de faveur. Nous sommes toujours sous le régime du bon plaisir, il ne faut pas l'oublier.

Ainsi, un exemple.

A Lorette, le gouvernement a confisqué leur octroi à deux écoles, parce le curé de la paroisse a confesssé les enfants durant des jours de classe, mais dans l'une, pendant la récréation ordinaire, et dans l'autre toute classe cessant à ce moment-là pour n'être reprise qu'après les confessions entendues; le temps perdu en cette occasion a été remis par l'institutrice :

Le collaborateur du "Temps" d'Ottawa, qui signe "Un Catholique du Manitoba," nous prend de nouveau à partie. Notre principal tort, à ses yeux, c'est d'avoir conseillé à nos compatriotes de garder une attitude "digne et honorable" en face de leur persécuteur Greenway

"Nous en avons assez, dit-il, de la politique "d'attitude," nous voulons aujourd'hui une politique "d'affaires."

Une politique d'affaires! Voilà une phrase qui rappelle pas mal le mot fameux ; "business is business."

Aux yeux de notre contradicteur, les catholiques du Manitoba doivent oublier l'acte d'odieuse trahison, dont ils furent victimes en 1890 et, en présence de celui qui les a frappés dans leurs droits les plus sacrées, ils doivent consulter ni le souci de leur dignité, ni les sentiments de l'honneur. Ils n'ont rien à gagner en prenant une attitude quelconque. Qu'ils lèchent les bottes du tyran ou qu'ils lui tournent le dos avec mépris, qu'ils rampent ou qu'il se dressent avec fierté, qu'ils revendiquent noblement leur place au soleil de liberté ou qu'ils se traînent à quatre pattes sous le poids de l'esclavage, tout cela est parfaitement égal au correspondant du "Temps."

L'essentiel pour lui, c'est une politique d'affaires !

Ce qu'il entend par cette politique, il nous est difficile de le comprendre.

S'agirait-il, par hasard, des places et du patronage que le cabinet Greenway peut accorder à ceux des nôtres qui s'aplatissent devant lui ?

Veut-on faire allusion aux faveurs, aux subsides secrets ou apparents, qu'un pouvoir fanatique prodigue à ceux qui se donnent la triste mission de créer et de nourrir la discorde au sein de la minorité ?

Le correspondant du "Temps" nous accuse d'être mû par l'esprit de parti et de vouloir servir les ambitions de nos amis politiques du Manitoba

C'est un reproche qui n'est pas fondé. Les intérêts de parti ne sont pour rien, dans les motifs qui nous font agir. Le fait est qu'un de nos récents articles sur la question scolaire fut critiqué par plusieurs confrères de la presse conservatrice et par le MANITOBA lui-même.

Si nous nous occupons de nos frères du Manitoba, c'est sous l'influence du sentiment de solidarité qui doit exister entre les membres d'une même famille, c'est parceque nous ressentons l'injure et l'injustice faites à nos semblables.

Notre contradicteur insiste beaucoup sur le fait que Greenway a restauré une partie des prérogatives qu'il avait enlevées à la minorité et il en conclut qu'il a par là mérité les suffrages unanimes de ses victimes.

Notons d'abord que si Greenway a fait cette restitution partielle, c'est uniquement sous la pression qui a été exercée sur lui par le pouvoir fédéral.

Il a agi en vertu d'un compromis fait avec l'autorité qui était chargée de le châtier.

Son cas est celui d'un brigant qui aurait fait main basse sur une somme considérable et qui, se voyant serré de près par les policiers, conclurait un pacte avec les derniers qui le laissent ? libre moyennant une faible remise à la personne dépouillée.

Celui qui a été volé fait bien de reprendre tout ce qu'il peut de la main même du voleur ; mais aller jusqu'à embrasser cette main et donner un témoignage de confiance, accorder un vote d'électeur libre à un larron fieffé, voilà ce qui ne saurait être admis.

Monsieur le "Catholique du Manitoba" soutient que nos compatriotes doivent maintenir Greenway au pouvoir parce qu'ils n'ont rien de mieux à attendre de son adversaire, Hugh John Macdonald.

En admettant que cette affirmation soit justifiée par les antécédents de M. Macdonald, ce qui n'est pas le cas, elle serait loin de constituer un argument sérieux.

Les électeurs ont à choisir entre un personnage qui s'est rendu coupable et son adversaire qui, "peut-être," deviendra aussi coupable que lui.

S'il fallait raisonner de la sorte, on ne pourrait jamais déloger un mauvais administrateur ; car il se trouverait toujours des partisans pour soutenir, et avec raison, que son successeur pourrait bien faire pire que lui.

Avec une pareille doctrine on rendrait toute réforme impossible, en garantissant l'impunité à tous les serviteurs infideles.

D'après la théorie du "Catholique de Manitoba," nos frères de cette province lointaine n'ont guère raison d'ouvrir leurs cœurs à l'espérance. De quelque côté qu'ils se tournent, c'est un sort inique que les attend. Ils sont voués à un ilotisme inévitable. Comme un vil troupeau, c'est l'abattoir qui leur est réservé. Inutile pour eux de regimber contre les coups, puisqu'ils doivent être frappés quand même. Leur destinée est d'être la proie du fanatisme. Qu'ils soint apprêtés à la sauce Greenway ou à la sauce Macdonald, ils seront bel et bien mangés.

Telle est, en résumé, la "consolante" perspective que le correspondant du "Temps" offre à ses malheureux compatriotes

Il nous lance des gros mots parce que nous disons à la minorité de se raidir contre l'oppression, de prouver qu'elle sait ressentir l'injure faite à son honneur et à sa dignité. En protestant par un vote solide contre la spoliation dont elle est l'objet, elle saura se faire respecter par les politiciens du Manitoba et elle commandera de nouvelles sympathies dans le reste de la Confédération.

Les Ecossais savent se faire une place enviable partout dans le monde. Ce qui assure leur force, c'est leur esprit d'union et l'invincible résistance qu'ils opposent à ceux qui osent les maltraiter. Ils ont le chardon pour emblême, ils ne mentent jamais à leur devise : "nemo me impune lacescit," "On ne me moleste pas impunément."

Cette "attitude" des Écossais les sert admirablement bien.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

M. l'abbe Lavigne, de Neche, N. D., qui a subi un long traitement à l'Hôpital de Saint-Boniface, est retourné samedi chez lui, complètement remis.

Le R. M. Dugas a terminé sa visite aux paroissiens.

M. l'abbé Ed. Grenier, curé de Saint-Grégoire, P. Q., est reparti pour l'est lundi soir.

Revue de la Presse

Du "Monde Canadien"

"La Patrie" continue sa campagne de calomnies et d'appels aux préjugés nationaux contre Hugh John Macdonald. Jusqu'à présent elle n'a pas récolté beaucoup d'adhesions car tout le monde reconnait la différence, toute en notre faveur, qui existe entre un homme à idées larges comme le fils de sir John et un fanatique brutal, bourré de sentiments haineux à notre endroit, comme le trop fameux cow-boy de Winnipeg.

A quoi bon vouloir dénaturer des faits dont la signification crève la vue de ceux qui veulent voir.

C'est à Greenway que nous devons le règne de persécution et d'ostracisme qui pèse sur les nôtres à Winnipeg. C'est lui, et nul autre, qui a supprimé l'usage légal de la langue française, à la Législature de Manitoba, c'est lui et nul autre qui a juré la destruction des écoles séparées consacrées par la constitution du Canada telle qu'interprétée par le Conseil Privé.

Hugh John Macdonald subit la force du fait accompli contre laquelle il est impuissant à agir pour le moment.

Quand il était ministre à Ottawa il a secondé les efforts de son chef, sir Charles Tupper, pour restaurer l'ancien état de choses. Qui l'a combattu? Laurier, Tarte, McCarthy, Clarke Wallace, l'allié de cœur de sir Wilfrid en l'affaire capitale des écoles.

N'est-ce pas Laurier qui a cédé devant l'obstination de Greenway et accepté l'arrangement bâtard que l'on sait.

……………………………………

……Nous ne pouvons attendre que de mauvais procédés de Greenway quand nous savons qu'au contraire, Hugh John Macdonald est un ami déclaré de la constitution et de légalité de tous devant la loi.

***

Dit la "Tribune" journal libéral de Saint-Hyacinthe :

"Plus ça change, plus c'est pareil, ainsi que j'ai eu occasion, déjà, de le dire dans ce journal, et toutes les "réponses victorieuses" aux conservateurs de la part de nos grands hommes se résument à crier et tenter d'établir que le parti libéral au pouvoir ne fait pas plus mal que le parti adversaire qu'il a remplacé.

"Il ne fait pas plus mal? Peut-être! Mais fait-il mieux? C'est là la question.

"Car, enfin, les promesses faites à l'électorat comportaient une amélioration sensible sur l'administration précédente. Si cette amélioration n'existe pas, le parti à failli à sa tâche ; les promesses d'antan sont allées rejoindre toutes celles faites par les adversaires, auparavant, au même effet ; les illusions dont on berçait l'électorat se sont évanouies sous le souffle de la froide réalité.

"Que reste-il alors? Une banalité dont ne se contentera pas peut-être, le peuple ; le parti libéral n'a pas fait plus mal que le parti conservateur. Soit ; mais il devait faire mieux !

"Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ?"

Quand on lit de pareilles déclarations dans un journal libéral on peut se dire que le mécontentement et la désillusion font du chemin dans les masses profondes de l'électorat.

M. DE LABORDERIE

La semaine dernière, nous apprenions soudainement que M de LaBorderie était fort souffrant. Dans une note, nous faisions prévoir la gravité de sa maladie. Nous avons la douleur cette semaine d'annoncer son décès, à la suite d'une opération déclarée, par ses médecins, inévitable et sa seule chance de salut.

L'opération a eu lieu vendredi le 29 sept. Le malade est décédé dimanche, le premier octobre, à 10 heures du matin. Il s'était préparé à ce terrible passage, et il est mort en bon chrétien.

M. de LaBorderie était une figure parmi nous. Il était l'un des membres éminents de la colonie française établie en ce pays. Il avait occupé dans son pays des postes élevés.

Arrivé directement de France en 1887, il s'établit à Saint-Malo, où, après s'être livré pendant quelque temps à l'agriculture, il tourna bientôt son attention vers l'industrie laitière. Il a fait faire à cette industrie des progrès marques. Ses produits étaient recherchés et s'exportaient jusqu'en Asie.

M. de LaBorderie était une figure sympathique.

Il est mort loin des siens, et ce sera pour ceux-ci une aggravation de leur douleur.

De cette terre bien lointaine nous adressons à sa famille l'expression très vive de nos condoléances.

Les funérailles de M. de LaBorderie ont eu lieu hier matin à 9 heures, à la cathédrale. Une foule nombreuse et l'élite de notre société ont suivi ses restes au cimetière. Le convoi funèbre partit de la résidence de M. Gédéon Cinq-Mars, où le défunt avait été exposé pendant deux jours.

Les porteurs étaient MM. LaRivière, Lecomte, Lafon, Cyr, Royal et Cherlet-

La messe de requiem a été chantée par M. l'abbé Jolys. A l'offertoire, Melle Chevrier a chanté avec grand talent un morçeau d'occasion.

Samedi dernier ont eu lieu à la cathédrale les funérailles de Mde Riendeau, épouse de M. Wilfrid Riendeau, de Saint-Antoine, N. D. La messe de requiem a été chantée par le T. R. M. Dugas.

M. Riendeau est retourné chez lui dimanche.

Mlle Eugénie Martin, fille de Mde Martin, de cette ville, qui avait été obligée pour cause de santé de quitter Dauphin, où elle est institutrice, est repartie hier parfaitement rétablie.

DANS LE MONDE POLITIQUE

M. G. R. Maxwell M. P., est sérieusement malade à Vancouver.

***

Le major James Sutherland, député de Oxford-Nord et whip du parti libéral à Ottawa, vient d'être nommé ministre sans portefeuille.

***

Les conservateurs de Vancouver ont élu trente délégués à la convention conservatrice, qui se tiendra à New-Westminster, le 5 octobre, pour décider si les prochaines élections de la Colombie se feront sur les démarcations fédérales. Sir Hibbert Tupper est le chef des délégués de Vancouver.

LE T. R. M. DUGAS

Le T. R. M. Dgas, notre curé, a été victime d'un pénible accident, hier soir vers les 10 hrs. En compagnie de quelques prêtres, il revenait de chez M. l'abbé Cherrier quand, arrivé aux voies ferrées situées près du pont de Saint-Boniface, il marcha à côté du trottoir, lequel est assez élevé du sol en cet endroit, et se donna un entorse au pied gauche. Dans sa chute il s'infligea aussi une meurtrissure à l'œil gauche. On l'aida à se relever, et la voiture de Mgr Langevin, qui passa quelques instants après le ramena à l'arche vêché.

Le malade a été transporté ce matin à l'Hôpital. Espérons que cet accident n'aura pas de suites graves et que notre sympathique curé sera bientôt remis.

PERSONNEL

Nous apprenons avec beaucoup de regret que M. Simon St Germain, de Saint-Norbert, est malade à l'hôpital.

On annonce l'arrivée parmi nous de M. Chagnon et sa famille, de Montréal. Les nouveaux immigrants se fixeront à Saint-Boniface.

M. J. F. Prud'homme est revenu lundi du Nord-Ouest, où il était allé cemme secrétaire de la commission chargée de traiter avec les sauvages.

M. Rowland Dixon, de Winnipeg, est parti la semaine dernière pour un voyage d'affaires à New York. Plusieurs ont été surpris de lire dans le "Free Press" une histoire mystérieuse à propos du départ de M. Dixon, qui, disait-on, était à la recherche d'une fortune en Espagne. Nous sommes autorisés par M. de Galembert, agent de la Sun Light Acetyle Company, à Winnipeg, de déclarer l'article du "Free Press" une pure invention.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—M. H. Prince, riche "rancher" de Medicine Hat, vient de mourir.

—Hier, congé de sortie au collège ; un grand nombre d'élèves en ont profité pour faire une promenade en bicycle aux environs de la ville.

—Lundi dernier, M. Ludger Roux, de cette ville, conduisait à l'autel Mde Vve Blanchard, également de Saint-Boniface. Nous présentons nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux époux,

—Pendant que diverses parties du pays et de la république voisine ont déjà vu la neige couvrir leurs champs, nous continuons au Manitoba de jouir de l'une des plus belles températures d'automne qu'on puisse imaginer.

Chronique de la Province

(De nos correspondants particuliers)

LORETTE

—La Lake of the Woods Milling Company vient d'envoyer à Steinbach une équipe d'ouvriers pour construire un élévateur. Cet élévateur aura une capacité de 30,000 minots. C'est le premier qu'on construise sur le Southeastern.

—Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mde Jean-Baptiste Brunette, de cette paroisse.

SAINT-PIERRE-JOLYS

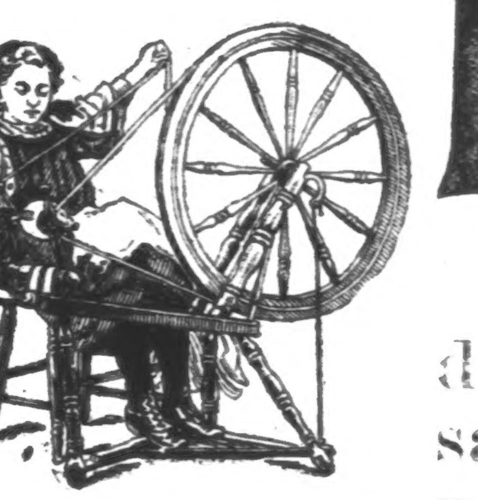
—La bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église de Saint-Pierre-Jolys aura lieu le mercredi, 18 octobre courant. Ce même jour Mgr l'archevêque fera sa visite pastorale dans cette paroisse, après avoir visité la paroisse de Saint-Malo, la veille.

—M. Jolys, notre curé, est parti lundi pour Winnipeg où il prêchera aux fêtes données à l'occasion des noces sacerdotales de M. l'abbé Cherrier.

LETELLIER

Notre coquet petit village est doté depuis à peine deux mois d'une nouvelle école, pourvue de toutes les améliorations modernes, et sous l'habile direction de Melles Kéroack et Samson Nous pouvons dire que nos commissaires ont eu là un heureux choix, et entre de telles mains nos enfants ne peuvent que faire de rapides progrès

—Dimanche étant le dix-septième anniversaire de prêtrise de notre dévoué curé, M. Jutras, nozélés institutrices. Melles Kéroack et Samson avaient organisé une jolie fête de famille pour célébrer ce joyeux anniversaire. Il y eut présentation d'adresse par Melle Graveline, accompagnée d'un magnifique bouquet, suivi de déclamations, de musique vocale et instrumentale M. le curé sut trouver des paroles émues pour remercier les maîtresses ainsi que les enfants de leurs bons souhaits. M. le curé était accompagné de son frère, le Rév. M. P. Jutras, curé de St. Patrice P. Q.; d'un autre de ses frères et d'une de ses sœurs, tous trois résidents de la province de Québec; ce qui donnait un cachet tout particulier à cette intime fête de famille.









MALADIE DE L'EPINE DORSALE

UNE MALADIE QUI PEUT RENDRE LA VIE INSUPPORTABLE

Une dame de la Nouvelle-Ecosse explique comment on la guérit.

Mme FRANK MINARD, de Milton, N. E., est une personne qui jouit de l'estime d'un grand cercle de connaissances. Mme Minard a souffert d'une maladie de l'épine dorsale avec autres complications, et elle a donné à un reporter les détails de sa guérison. Elle dit : "Mon mal me faisait souffrir terriblement. Quelquefois je ne ressentais la douleur que dans le dos; en d'autres temps, il s'étendait à tous les nerfs du corps, de la tête aux pieds. Cela m'affaiblissait grandement, et à la fin, je ne pouvais plus me tenir debout pour faire mon ouvrage. Pour travailler debout j'étais obligé de m'appuyer sur une chaise. Le remède de mon médecin eut pour effet de diminuer un peu la douleur, mais ne m'enpêchait pas de devenir de plus en plus faible. Enfin, sur l'avis des médecins, j'eus recours aux Pilules Roses du Dr Williams. Après en avoir pris seulement quelques boites, la douleur commença à diminuer, et la force à me revenir. Je continuai encore quelque temps l'usage des Pilules, et aujourd'hui, j'ai recouvré entièrement la santé et je fais mon ménage comme autrefois. De fait, ma santé n'a jamais été meilleure que maintenant.

Les Pilules Roses du Dr Williams opèrent des cures parce qu'elles fournissent au sang ses éléments de richesse et de vie, et fortifient les nerfs faibles. Elles guérissent rapidement toutes les maladie dues au mauvais état du sang et des nerfs.

En vente chez tous les marchands ou envoi par la malle franc de port, à 50c la boite, ou six boites pour $2.50, en s'adressant à la Cie des Remèdes Williams, Brockville, Ont.

A Propos d'Agriculture

QUELS ENGRAIS FAUT-IL EMPLOYER ?

Il faut prendre pour point de départ du système de fumure la composition du sol et celle des récoltes. C'est le seul moyen d'obtenir, avec le minimum de dépense, le maximum de produits, objectif de tout cultivateur qui sait compter. En suivant ce conseil on obtient tantôt avec les phosphates, tantôt avec les engrais potassiques ou azotés, des accroissements de rendement très rémunérateurs et que l'on n'aurait pas par l'emploi des engrais dits complets, apportant à des terres et à des récoltes différentes des quantités toujours égales des trois principes fertilisants. Dans tel cas, l'engrais complet eût donné de l'azote à une terre qui en renfermait assez en lui refusant la quantité d'acide phosphorique ou de potasse qui lui manque. Avec les engrais complets, ou avec l'emploi exclusif du fumier, on peut faire une dépense excessive en l'une ou l'autre des matières fertilisantes que ne réclame pas la terre où l'on opère. Il faut se rendre compte, par l'étude chimique du sol, des ressources naturelles qu'il offre, et tenir compte des exigences minérales des diverses récoltes. Dans la plupart des cas, il n'y a que des engrais complémentaires à employer.

ECONOMIE DOMESTIQUE

Pour couper le pain frais sans difficultés faites chauffer le couteau.

Ne repassez pas les bas noirs ; étirez-les soigneusement avec la main et faites les sécher, à l'ombre.

Pour empêcher le fromage de moisir ou de sécher, enveloppez-le pans un linge humecté avec du vinaigre et gardez-le dans un plateau recouvert.

Pour enlever la peinture, frottez avec parties égales d'ammoniaque et de thérébentine, puis lavez à l'eau et au savon.

Ne lavez pas les fenêtres avec de l'eau et du savon. Un peu d'alcool et d'eau mettront les vitres aussi claires et aussi brillantes que le diamant.

Les linoléums ne devraient jamais être frottés, mais lavés avec un linge et de l'aue tiède dans laquelle on aura mis un peu de sel.

La poudre de borax nettoie bien les articles de cuisine émaillés.

Vous pouvez enfoncer des clous dans le bois dur sans les crochir si vous les avez préalablement passés dans la graisse.

DE PAR LE MONDE

Une jeune dame Mme Anna Jolibet, se promenait, l'autre, jour rue des Dames, à Paris, et passait près d'un kiosque de voitures, quand tout à coup une douche froide l'inonda. Un cocher venait de lui lancer, à toute volée, le contenu du seau qu'il avait empli pour abreuver son cheval.

Pousser un cri, se retourner, c'est ce que fit immédiatement la promeneuse ; s'indigner, c'est ce qu'elle allait faire ; mais une nouvelle douche lui coupa la parole ; cette fois, c'était un arroseur public, qui sur elle, avait dirigé le jet de sa lance.

Puis, l'arroseur et le cocher très poliment, firent leurs excuses à la dame et lui expliquèrent qu'ils venaient tout simplement de lui sauver la vie. En effet, ses jupes flambaient, enflammées sans doute par quelque allumette mal éteinte qu'elles avaient balayée sur le trottoir.

Mlle Helène Gould, de New-York, a souscrit $1,250 pour subvenir aux frais de la réception de l'amiral Dewey.

Le gouvernement français vient de libérer Emile Arton, qui avaient été condamné en novembre 1896 à 8 ans de détention pour participation dans les fraudes du Panama.

La compagnie du Pacifique annonce quelle complètera avant la chute des neiges, la construction de son embranchement depuis Robson, sur la rivière Colombia, jusqu'à Cattle River, une distance de 100 milles. Cet embranchement a coûté $4 000,000 à la compagnie. Elle n'a reçu aucun subside. C'est un chemin qui devra apporter un trafic considérable à la ligne principale.

Paris—Le ministre de la guerre, le général de Gallifet, a envoyé à tous les commandants de corps d'armée une circulaire défendant à tous les officiers voyageant en Allemagne, en Italie et en Autriche, d'assister aux manœuvres des troupes de ces pays sans le consentement des autorités locales. Un même temps, il est dit clairement, dans la circulaire, qu'aucun officier des armées des pays en question ne sera autorisé à assister aux manœuvres de l'armée française.

Rome—Le pape a reçu 1,500 pèlerins français. Dans les discours qu'il a prononcés devant ces pèlerins le souverain pontife a dit que son encyclique au clergé français pouvait aussi s'appliquer aux laiques. Un suivant les enseignements de l'Eglise, a ajouté le pape, la France arrivera à la grandeur.

Ni les journaux anglais, ni les journaux américains ne parlent de la santé du Pape, ces jours-ci. C'est que probablement les encyclique que le Saint-Père adresse, à intervalles suivis et réguliers, aux diverses nations, son une preuve trop manifeste de sa merveilleuse vitalité. La dernière encyclique de Sa Sainteté se rapporte à la condition de l'Eglise, dans la Grande Bretagne et ses colonies, et est adressée aux clergé anglais.

Algers—Max Régis, ex-maire d'Algers et anti-sémite militant, craignant d'être arrêté par les autorités de l'endroit, s'est enfui de la villa où il s'était barricadé avec plusieurs de ses partisans. On croit généralement qu'il s'est embarqué à bord d'un vaissseau faisant route pour l'Espagne. Huit de ses compagnons ont été arrêtés.

Minneapolis, Minn.—Plusieurs usines de fer et d'acier vont parait-il, s'amalgamer et former une puissante compagnie qui, sous le nom de l'American Bridge Coy, aura le monopole de ces ouvrages. Le capital de cette compagnie sera de $57,000,000.

Dans la "Gazette Officielle" du Canada, nous voyons que les examens pour le service civil, auront lieu, le 14 novembre prochain, aux endroits suivants: Kingston, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Vancouver, Victoria, St-Jean, N. B., Halifax, Québec, Montréal et Charlottetown. Des examens seront aussi tenus à Port Arthur, Calgary, Sault Ste-Marie et Régina, s'il y a un nombre suffisant de candidats.

D'après une statistique publiée par le "Times," de Londres, la consommation des boissons alcooliques s'est notablement augmentée en Angleterre, en Ecosse et en Irlande. Cette consommation dépasse la somme de $800,000,000. Elle est en augmentation de 12 millions de piastres sur l'exercice précédent et d'environ 100 millions sur la moyenne des vingt-cinq dernières années.

Les tribunaux anglais ont prononcé leur jugement au sujet de la collision survenue entre les steamer Cromarthyshire et La Bourgogne. Il accordent $30,000 de dommages aux propriétaires du Cromarthyshire.

Mgr Chapelle a reçu la nouvelle officielle de sa nomination par la Pape aux fonctions de délégué apostolique aux îles Philippines. L'archevêque de la Nouvelle-Orléans est aussi délégué apostolique à Cuba et à Puerto-Rico.

Le Pape se préoccupe beaucoup de l'état des manuscrits des deux derniers siècles ; étant donné la mauvaise qualité du papier et de l'encre, ils sont d'une conservation difficile. Aussi, le Pape aurait-il décidé de faire convoquer à Einsiedeln une conférence de bibliothécaires, de chimistes et autres experts qui seraient chargés d'étudier les meilleures moyens de conserver les livres et les manuscrits. Il enverra à cette conférence des spécimens de manuscrits du Vatican qui sont devenns presque indéchiffrables quoique pas anciens.

De par tout l'univers les nouvelles de la récolte, surtout du blé, sont excellentes.

En France, on compte sur un million d'hectolitres de blé de plus que l'an dernier.

Une douzaine de juges de la ville de New-York sont venus admettre devant un comité d'enquête municipale qu'ils avaient dû payer de $5,000 à $12,000 au Tammany Hall pour obtenir leurs positions.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 3 Oct. 1899.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 17	à 0 20
Beurre, salé, la lb	0 15	à 0 16
Fromage	0 10½	à 11½
Œufs frais, la doz	0 00	à 16
Œufs en boites, la doz	0 00	à 0 00
Patates, le minot	0 25	à 0 25
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, l minot	0 90	à 1 00
Choux, par douzaine	0 25	à 0 60
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb.	0 09	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Porc, abattu, par lb.	0 05	à 0 06
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Bœuf, par lb	0 04	à 0 05
GRAINS.		
Blé dur, par minot	0 58	à 60
Avoine, par minot	0 28	à 0 30
Orge "	0 28	à 0 30
FARINE.		
Farine par 100 lbs, Roller Process		1 95
" Strong Baker		1 70
" Manitoba Baker		1 50
" Imperial Baker		1 30
" Superieure XXXX		1 05
" Nestor		90
Gru, la tonne		12 50
Son, "		9 50
BOIS ET CHARBON.		
Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	8 50 à	8 50
Charbon mou	4 50 à	4 50
FOIN.		
Foin de prairie, 1ère qual.	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne	5 50 à	6 50

FEUILLETON DU *MANITOBA.*

FILLE ADOPTIVE

No 40

Nous allons partir pour la campagne après demain, je n'ai pas revu Apettini... J'en conclus qu'il n'a pu se procurer des renseignements sur Mademoiselle Rocaresco ou qu'il ne veut pas me faire part de ce qu'il a appris. En tout cas, comme ces dames elles mêmes ne donnent plus signe de vie, j'ai fixé notre départ. "

Elle regarda Gardella.

" Les Saugeu non plus ne sont pas revenus, si ce n'est à mon jeudi pour leur visite de digestion. Il y avait du monde, nous n'avons pas parlé de vous. Je voudrais pourtant savoir quels sont exactement leurs projets. J'irai demain chez le général. Si Gontran a changé d'avis, ce sera tant pis pour vous, car je serai obligé de prendre alors prochainement une détermination pénible. "

Ces paroles contenaient un sous-entendu et une menace. Gardella ne répliqua pas, seulement sa décision fut arrêtée sur l'heure. Aussitôt après le déjeuner elle écrivit un mot au prince de Forbech pour le prévenir qu'elle irait dans l'après-midi à Vincennes et qu'elle serait contente de l'y rencontrer. Elle envoya sa lettre par l'enfant du concierge, un petit garçon d'une dizaine d'années.

Elle demeura sous la porte cochère pendant que le jeune messager se rendait chez le général. Elle le suivit des yeux jusqu'à ce qu'il eut pénétré sous le vestibule de la maison, et ne remonta qu'après son retour, afin de savoir comment la chose s'était passée.

" J'ai remis la lettre au concierge, Mademoiselle, dit-il en revenant tout essoufflé, et il l'a montée immédiatement.

—Devant toi ?

—Oui. Mais par exprès, il allait porter les lettres de la dernière distribution aux locataires, lorsque j'arrivais. "

Gardella carressa de ses doigts la joue de l'enfant en marque de remerciements et regagna sa chambre.

Elle avait prié M. de Saugeu de lui faire savoir sans retard, s'il y avait des empêchements à ce qu'il la rejoignit ce jour-là à Vincennes. Elle attendit jusqu'à deux heures avant de réclamer, de Madame de Noirmont, l'autorisation de se rendre auprès de son père, certaine que le silence du général serait un acquiescement au rendez-vous qu'elle lui assignait.

Elle demanda cette autorisation à la comtesse avec d'autant plus d'assurance qu'elle savait que Georges avait des engagements pour cette après-midi. Il était convenu, en effet, entre les jeunes gens du cercle, ou du moins entre plusieurs d'entre eux, dont était Georges, qu'ils iraient, vu le beau temps, faire une partie aux environs de Paris.

" Grâce à cette circonstance, pensa-elle, Madame de Noirmont ne m'accusera pas de m'absenter avec l'arrière intention de le retrouver loin d'elle.

—Allez où vous voudrez, " répondit la comtesse lorsque la jeune fille lui présenta sa requête.

Gardella, habituée à présent à des procédés de cette nature, se retira silencieusement. Elle avait pris la résolution de faire, envers et contre tout, son devoir et, si pénible que ce lui fut, elle était fidèle à sa résolution. Sa douceur, son aménité, ne s'étaient pas dementie une seule fois et l'on eut pu croire que cette ténacité à demeurer dans les limites du devoir, quoique fit la comtesse dans le but de l'exaspérer était, pour celle-ci, un grief de plus.

Au moment où Gardella, accompagnée de la femme de chambre, descendait l'escalier pour se rendre à Vincennes, elle rencontra Apettini qui montait très affairé.

" Vous sortez, mon enfant, dit-il.

Elle fit un signe affirmatif.

" Je vais à Vincennes. "

Elle ajouta :

" Nous partons pour la campagne après demain.

—Est-ce arrêté ?

—Madame de Noirmont l'affirme. Elle n'avait retardé son départ que parce qu'elle espérait obtenir par vous des renseignements sur Mademoiselle Rocaresco. "

Il sourit.

" Je lui en emporte et de bien inattendus.

Malgré cette exclamation, la curiosité de Gardella ne fut pas excitée. Elle se sépara du marquis, sans lui adresser la moindre question au sujet de la mol tave.

La préoccupation de la jeune fille n'échappa point au marquis.

Se doutant bien que la comtesse avait encore fait quelque misère nouvelle à la pauvre fillette, il se promit de lui faire dire la vérité dans l'entretien qu'il allait avoir avec elle et, le cas échéant, de prendre de nouveau la défense de sa petite amie.

Il ne craignait pas de fâcher la comtesse. Ami de la justice et du droit, il ne reculait jamais devant un devoir à remplir et très souvent il lui était arrivé de compromettre ses intérêts au profit d'indifférents dont les intérêts étaient lésés ;

" Vous êtes un combattant, lui avait dit dans sa jeunesse un vieil ami clairvoyant. Vous lutterez toujours et vous mourrez vaincu sur la brèche. " Apettini n'avait pas été soldat et pourtant la prédiction se réalisait. Combattant des batailles de la vie, il était toujours au premier rang, dans ces sortes de luttes, et s'y faisait le champion des idées et des gens, sans envier d'autres récompense que le témoignage de sa conscience.

" Ah ! enfin vous voilà ! " s'écria la comtesse en entrant dans le salon où il l'attendait.

Elle s'assit sur un canapé et le fit asseoir à ses côtés.

" M'apportez-vous des renseignements sur Zoé, enfin?

Les lèvres du marquis s'allongèrent dans une moue pleine de réserve.

" Oui ou non ? insista la comtesse.

—Oui et non.

—Comment ! voyons, expliquez-vous. Zoé est-elle coupable de l'aventure racontée par Antoinette, ou n'est-ce qu'une calomnie.

—Je n'ai pu recueillir des assertions précises sur elle. Je connais peu de Roumains et ceux que je vois me savent lié avec le prince Rocaresco et se garderaient bien de me choisir pour le confident de racontars désobligeants sur son compte ou sur le compte des siens. Je désespérais déjà de pouvoir satisfaire à votre désir, lorsque j'ai appris, tout à fait par hasard, à la légation de Roumanie, où je dus me rendre ce matin pour les affaires du prince, le départ précipité et définitif de la baronne et de ses enfants. "

La comtesse tressauta.

" Madame Rocaresco et Zoé sont parties !

—Oui, du moins, d'après les *on dit.*

—Quoi ! Comme cela, sans prévenir et sans même me serrer la main !

—C'est impardonnable ! convint Apettini. "

Madame de Noirmont fit un geste de stupeur.

" C'est invraisemblable, inouï... et de la dernière maladresse... "

Le marquis sourit.

" Il est de fait que leur départ pourrait être considéré comme la confirmation des faits avancés contre Mademoiselle Zoé.

—Ce départ en est la confirmation indéniable... Ce qui n'était que doute pour moi devient certitude... "

Le marquis abonda en ce sens.

"Vous procédez à la façon judicieuse des magistrats appelés à se prononcer sur les coutumaces.

—C'est que se dérober en certaines circonstances, c'est s'accuser.

—Je suis absolument de votre avis. "

Madame de Noirmont posa sa main sur la main du marquis.

" Tout est pour le mieux. Mais nous l'avons échappé belle... Georges va en prendre prétexte pour ne plus écouter mes conseils. "

Apettini saisit cette occasion de plaider la cause de Gardella. La comtesse, dont le visage avait pris une expression de colère, l'interrompit et lui raconta la nouvelle incartade de son fils et de la jeune fille.

" Vous voyez bien que les pauvres enfants s'aiment, " conclut le marquis.

Elle n'essaya plus de nier.

" Que m'importe, fit-elle d'un accent dur, j'ai des projets pour mon fils que l'outrecuidance de cette petite dérange... d'abord je n'ai plus les moyens pécuniaires d'autoriser cette folie. Vous savez mieux que personne, vous qui êtes au courant de mes affaires d'intérêt, qu'il est indispensable que ma bru soit riche, très riche. "

En effet, la comtesse avait, par suite de la mauvaise administration de ses biens, fait de récentes pertes d'argent.

Ce n'était certes pas encore la pauvreté, qui frappait à sa porte, mais déjà il y avait lieu pour elle de devenir prévoyante pour l'avenir et économe pour le présent.

Elle posa sa main sur celle de son interlocuteur et ajouta :

" Pensez-vous que sans cette considération j'eusse préféré un seul instant cette femme-homme de Zoé, à votre nièce... "

Apettini tressaillit.

" A propos ! je ne vous ai pas dit ce qui arrive à Antoinette.

—Quoi donc ?

—C'est vraiment le jour aux nouvelles inespérées et inattendues. L'oncle de Phébade......

—Il est mort, s'exclama la comtesse, qui dans la franchise de son émotion, ne dissimulait pas sa joie.

—Non, il s'est borné, pour cette fois, à se préparer à ce grand acte, en d'autre termes, il a été malade, très malade, et a fait appeler sa nièce à son chevet. C'est pour cette raison que vous n'avez pas vu ces dames depuis quelque temps.

—Dans quelles dispositions se montre-t-il à l'égard de cette chère Antoinette ?

—Dans les meilleures disposition, j'entendr au point de vue des espérances de celle-ci. Il ne peut se passer d'elle et lui parler du matin ou soir de son dévouement et de son affection. " Le pauvre " oncle, me disait Antoinette hier au soir, " on croirait, tant il est humble et bon, " qu'il a quelque chose à se faire pardonner " Je suppose qu'il se reproche de n'être " pas mort, comme si sa guérison, en me " privant de son héritage, le rendait coupable envers moi. "

—Alors la réconciliation est faite ?

—Il n'y avait pas de brouille. L'oncle et la nièce se voyaient peu, voilà tout. Aujourd'hui, ils sont inséparables.

—Rien de plus heureux ne pouvait arriver à Antoinette, et réellement, c'est grand dommage qu'elle n'ait point su prendre Georges. Elle est bien la femme qui lui faudrait.

A Suivre